

Quel papier

gamme LETTRE

Qualité Super Extra



Chaque modèle de document sécurisé fait l'objet d'un devis ajusté établi sur la base des indications tarifaires ci-dessous. Elles permettent d'estimer le coût de personnalisation du document normé réparti sur trois postes : le support papier en page 1, le(s) marqueur(s) de sécurisation en page 2, les options de finition en page 3.

Composante majeure de la norme de votre document personnalisé, le papier est le premier indice de reconnaissance et le réceptacle des marqueurs personnalisés de sécurisation.

La sélection du bon support papier tient compte de la nature de votre document, de son exposition aux risques et bien sûr de vos préférences en terme de finition.

Il doit être compatible avec le marqueur ou la combinaison de marqueurs choisis, (exemple : Un support trop épais ne permet pas l'effet de transparence du filigrane, maxi 140g)

Les finitions et les caractéristiques de chaque référence de papier sont détaillées ci-dessous. Les échantillons sont également disponibles pour chaque référence de papier citée ci-dessous.

gamme DIPLÔME

Qualité Super Extra



Lettre 90 g satin, calandré (polissage rouleaux inox), teinte : blanc ou crème,

Descriptif : Soyeux et lisse, épaisseur excellent, filigrane net et précis, fabrication très soignée (prov. Germany)
Prix HT 6,87€/kg ; Poids format brut (SRA4) : 6,48kg soit 44,51 € l'unité de mille feuilles A4 (2 ramettes de 500 feuilles)

Prix HT pour 1 000 feuilles 44,51 €

Lettre 90 g vélin, léger bouffant (texture feutrée), teinte : blanc ou crème,

Descriptif : Aéré doux et mat, épaisseur excellent, filigrane net et précis, fabrication très soignée (prov. Germany)
Prix HT 6,87€/kg ; Poids format brut (SRA4) : 6,48kg soit 44,51 € l'unité de mille feuilles A4 (2 ramettes de 500 feuilles)

Prix HT pour 1 000 feuilles 44,51 €

Lettre 100 g satin, calandré (polissage rouleaux inox), teinte ivoire,

Descriptif : Soyeux et lisse, très bel épaisseur, filigrane net et précis visible sous lumière UV face verso, main supérieure (prov. Italy)
Prix HT 6,34€/kg ; Poids format brut (SRA4) : 7,2kg soit 45,64 € l'unité de mille feuilles A4 (2 ramettes de 500 feuilles)

Prix HT pour 1 000 feuilles 45,64 €

Carta 135 g satin, calandré (polissage rouleaux inox), teinte : blanc ou crème,

Descriptif : Soyeux et lisse, épaisseur excellent, belle tension, fabrication très soignée (prov. Germany)
filigrane uniquement en teinte crème,
Prix HT 6,87€/kg ; Poids format brut (SRA4) : 9,72kg soit 66,77 € l'unité de mille feuilles A4 (2 ramettes de 500 feuilles)

Prix HT pour 1 000 feuilles 66,77 €

Carta 140 g satin, calandré (polissage rouleaux inox), teinte : ivoire,

Descriptif : Soyeux et lisse, très bel épaisseur, grammage maximum pour filigrane, main supérieure (prov. Italy)
Prix HT 6,34€/kg ; Poids format brut (SRA4) : 10kg soit 63,40 € l'unité de mille feuilles A4 (2 ramettes de 500 feuilles)

Prix HT pour 1 000 feuilles 63,40 €

Carta 160 g satin, calandré (polissage rouleaux inox), teinte : blanc ou crème,

Descriptif : Soyeux et lisse, épaisseur excellent, belle tension, fabrication très soignée (prov. Germany)
tout marqueur hors filigrane,
Prix HT 6,87€/kg ; Poids format brut (SRA4) : 11,52kg soit 79,14 € l'unité de mille feuilles A4 (2 ramettes de 500 feuilles)

Prix HT pour 1 000 feuilles 79,14 €

Carta 230 g satin, calandré (polissage rouleaux inox), teinte : blanc ou ivoire

Descriptif : Soyeux et lisse, très bel épaisseur, tous marqueurs hors filigrane, main supérieure (prov. Italy)
Prix HT 6,34€/kg ; Poids format brut (SRA4) : 16,56kg soit 104,99 € l'unité de mille feuilles A4 (2 ramettes de 500 feuilles)

Prix HT pour 1 000 feuilles 104,99 €

Fidus 95 g vélin, léger bouffant (texture feutrée), teinte : écrù (non blanchi),

Descriptif : Traditionnel, épaisseur rustique, filigrane visible également sous lumière UV face verso, TB résistance mécanique, TB compatibilité agents chimiques. ISO9706, support complexe et efficace, fabrication très contrôlée (prov France)
Prix HT 8,57€/kg ; Poids format brut (SRA4) : 6,84kg soit 58,61 € l'unité de mille feuilles A4 (2 ramettes de 500 feuilles)

Prix HT pour 1 000 feuilles 58,61 €

SecuriT 95 g vélin, léger bouffant (texture feutrée), teinte : écrù (non blanchi),

Descriptif : Traditionnel, épaisseur rustique, filigrane visible également sous lumière UV face verso, TB résistance mécanique, Réactifs chimiques anti falsification au Tolène ; Chlore ; Alcool ; Essence ; Acides. Fibres de 6 mm visibles jaunes et bleues fluo sous lumière UV, sur les deux faces.

TB compatibilité agents chimiques. ISO9706, support complexe et efficace, fabrication très contrôlée (prov France)
Prix HT 17,81€/kg ; Poids format brut (SRA4) : 6,84kg soit 121,82 € l'unité de mille feuilles A4 (2 ramettes de 500 feuilles)

Prix HT pour 1 000 feuilles 121,82 €

gamme FIDUCIAIRE

Papier chèque



Repro 80g laser jet d'encre, pré print offset non couché, teinte : blanc azuré,

Descriptif : TB compatibilité mode bureautique et indus, hors filigrane, idéal pour ReperCop, ISO9706 (prov. UE)
Prix HT 4,11€/kg ; Poids format brut (SRA4) : 5,76kg soit 23,67 € l'unité de mille feuilles A4 (2 ramettes de 500 feuilles)

Prix HT pour 1 000 feuilles 23,67 €

Repro 100g laser jet d'encre, pré print offset non couché, teinte : blanc azuré,

Descriptif : TB compatibilité mode bureautique et indus, hors filigrane, idéal pour ReperCop, ISO9706 (prov. UE)
Prix HT 4,11€/kg ; Poids format brut (SRA4) : 7,2kg soit 29,59 € l'unité de mille feuilles A4 (2 ramettes de 500 feuilles)

Prix HT pour 1 000 feuilles 29,59 €

gamme REPROGRAPHIE

Papier bureautique



Quel marqueur

forfait OUTILLAGE matrice du motif

Forfait appliqué uniquement sur la fabrication de la 1^{re} série.
 Outilage et matrice sont ré exploités pour les séries ultérieures de réassort d'un modèle à l'identique



motif filigrané

inclus

jusqu'à 100 cm²
(motif 10x10 cm)

> 200 cm² : sup 35€
 > 400 cm² : sup 52€
 > 630 cm² : sup 75€



fillet holographique

187€



estampille holographique

585€



papier anti copie

177€

forfait PRODUCTION mise en fabrication

Forfait appliqué au démarrage de chaque nouvelle série

287€

287€

287€

180€

forfait QUANTITÉ par unité de 1000 feuilles

Le volume de production de chaque série est modulable par unité de 1000 feuilles soit 2 ramettes de 500 feuilles format A4

97€

185€

243€

143€

X (x)unité(s)

X (x)unité(s)

X (x)unité(s)

X (x)unité(s)

motifs filigranés

filets holographiques

estampilles holographiques

papier anti copie

Exemples de PRIX

Série <u>initiale</u>	de 1000 pièces	364,00€	659,00€	1 115,00€	500,00€
<i>(hors papier)</i>	de 2000 pièces	461,00€	844,00€	1 358,00€	643,00€
Série(s) <u>réassort(s)</u>	de 1000 pièces	364,00€	472,00€	530,00€	323,00€
<i>(hors papier)</i>	de 2000 pièces	461,00€	657,00€	773,00€	466,00€

Une grille tarifaire dégressive est appliquée pour les hauts volumes. > Nous consulter.

document normé sécurisé

Combinaisons de marqueurs



Les combinaisons **dns** sont élaborées par assemblage de 2 ou 3 Marqueurs de sécurisation parmi : FIL-IT®, Filux®, Pep-IT & ReperCop®.

Le schéma de fabrication de chaque programme **dns** est optimisé, et fait l'objet d'un devis précisément ajusté sur la base des indications tarifaires ci-dessus. > Nous consulter.

i motif GRAPHIQUE format numérique requis

Informations de conformité du fichier :

Dans tous les cas, le motif graphique de personnalisation à fournir est vectorisé, le fichier numérique du motif est idéalement enregistré au format .eps ou .ai ou .pdf
 Cette étape graphique peut-être prise en charge par nos soins. > Nous consulter.

formules STANDARD stock permanent

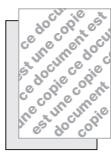


Papier anti copie

Cinq Références standard ReperCop disponibles dès 1 ramette (500 feuilles) au prix de 137,00 €HT Echantillons sur demande > Nous consulter.



ref#REP_STDCOP



ref#REP_STDCED



ref#REP_STDCNA



ref#REP_STDUNA



ref#REP_BLACOP

Quelle option



option GRAPHIQUE prise en charge

Gestion graphique du motif de personnalisation

Mise en conformité du motif fourni sous la forme d'un fichier image (.jpg .tif ...), ou numérisation du motif fourni sur un support papier transmis comme modèle, ou création du motif de personnalisation, du décor, de la composition de page, Chaque niveau de prise en charge graphique fait l'objet d'un forfait ajusté. > [Nous consulter](#).

⊕ ■■■ option IMPRESSION mode offset ou numérique

Gestion pré-presse et calage machine

Selon la charte graphique du document, le nombre de couleur, Couleur(s) en quadrichromie ou couleur(s) Pantone Gestion des données variables (Diplômes nominatifs, numérotations, codes...) Chaque modèle de document fait l'objet d'un devis d'impression précisément ajusté. > [Nous consulter](#).

option NUMÉROTATION *Securit Ink**** ⊕ N°000001

Numéroteur mécanique Encre migrante de couleur bistre (dépose recto ; visible recto-verso) Idéale gamme Lettre Séquence à 6 chiffres. Du N° 000001 au N° 001000, sens croissant ou décroissant pour l'utilisateur.

option SECURINK ⊕ Encre UV

Marquage invisible/visible UV décor ou texte

Visible jaune fluo sous lumière UV, face recto

Nécessite un appareil de contrôle portatif type lampe UV > [Nous consulter](#)



option FINITION Façonnage

Gestion pré-presse et presse machine

Selon la forme de découpe, les lignes de micro perforation et le type de partie détachable du document : coupon de réduction, bordereau, chèque-cadeau, lettre-chèque... Chaque schéma de découpe fait l'objet d'un devis précisément ajusté. > [Nous consulter](#)



gamme ENV.



Coordonnées 120g avec la plupart des finitions ci-dessus, dans les formats standards DL (110x220 mm) ; C6 (114x162 mm) ; C5 (162x229 mm) & C4 (229x324 mm)

Prix HT

> [Nous consulter](#)

Papeterie & livraison

étape EXPÉDITION Conditionnement et livraison

Gestion transporteur et suivi acheminement



Toute série ouvragee est rendue paquetée et étiquetée. Enramage papier manuel. Ramette de 250 ou 500 feuilles selon le grammage. Format fini A4 (21x29,7 cm) ; machine SRA4 (22,5x32 cm) ; US Letter (21,6x27,9 cm). Possibilité de conditionnement en Speedbox de 2500 feuilles non enramées (idéal repiquage numérique) > A préciser

Préparation des colis adaptés au mode de transport. Colisage discret, transport mode rapide, suivi assuré. Gestion du prestataire en fonction du mode «colis course rapide» ou «transport palette». Remise chez transitaire portuaire ou aéroportuaire pour les exportations hors zone UE Le devis de tout type d'expédition est spécifiquement calculé. > [Nous consulter](#).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises par la société FIL-iT, société à responsabilité limitée au capital de 30.000 euros, dont le siège social est à LYON (69003), 20, boulevard Eugène Deruelle, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 503 815 789, à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande.

1. Application des conditions générales de vente – Opposabilité

Ces CGV ne s'adressent qu'à des acheteurs professionnels pour des applications exclusivement d'ordre professionnel ou institutionnel, FIL-iT excluant toute transaction avec des particuliers.

Elles traduisent la volonté de FIL-iT :

- de protéger les intérêts de chaque partie dans le cadre d'une transaction spécifique portant sur des produits nécessitant une vigilance renforcée, comportant un dispositif destiné à les rendre originaux et infalsifiables.
- de fournir un service exclusif de grande qualité à chacun de ses clients et de préserver l'intégrité de leur enseigne.

Le fait que FIL-iT ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

L'acceptation du devis entraîne pour l'acheteur acceptation des conditions générales de vente de FIL-iT, la déclaration d'en avoir parfaitement connaissance, la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat et l'obligation de payer le prix convenu.

2. Commandes

Une commande doit être précédée des étapes suivantes, mises en place par FIL-iT pour garantir la qualité de la relation commerciale avec l'acheteur et lui permettre de prendre connaissance de la gamme et de la qualité des produits présentés.

Les volumes sont quantifiés par module de 1.000 unités (feuilles). Toute commande doit porter sur une quantité minimale de 1.000 feuilles, soit deux ramettes de 500 feuilles. Chaque modèle de dispositif est exclusif et unique, FIL-iT ne propose pas de dispositif standard.

Tout acheteur qui souhaite passer une commande doit respecter les étapes suivantes :

- 1- L'acheteur peut prendre connaissance de l'ensemble de la gamme des produits personnalisables FIL-iT sur le site internet www.fil-it.fr
- 2- L'acheteur peut formuler un descriptif succinct de son projet de sécurisation de document et une demande d'échantillons sur l'espace contact dédié du site.
- 3- Des échantillons de référence peuvent alors être transmis gratuitement par FIL-iT à l'acheteur.
- 4- L'acheteur est alors en mesure d'établir un « pré-projet » transmis à FIL-iT, comportant les paramètres de choix et les caractéristiques de son propre modèle.
- 5- Ce pré-projet est ensuite maquetté par FIL-iT qui fournit en retour un Bon à Tirer (BAT) côté et un devis détaillé.
- 6- L'acceptation du devis et du BAT par l'acheteur fait office de bon de commande.
- 7- La facture est établie sur la base du devis validé par l'acheteur.
- 8- Le règlement de la facture par l'acheteur autorise FIL-iT à mettre en fabrication le modèle exclusif de l'acheteur.

A défaut de respect de cette procédure aucune commande ne sera prise en charge. En outre FIL-iT se réserve le droit de mettre fin à tout moment aux négociations commerciales en cours si le projet de l'acheteur ou son image ne lui paraît pas correspondre à ses propres valeurs.

Dans les domaines relevant des compétences régaliennes, FIL-iT se réserve le droit de demander un mandat original du signataire de la commande avant de traiter cette dernière.

Dans le cas d'une charte graphique existante, les éléments graphiques et les motifs de personnalisation sont fournis par l'acheteur.

L'ensemble des fichiers de travail spécifiques réalisés par FIL-iT, établis sur la base des éléments graphiques confiés par l'acheteur pour réaliser la maquette, restent la propriété de FIL-iT.

En cas de refus du devis par l'acheteur, aucune somme ne lui sera demandée à titre d'indemnité et FIL-iT et l'acheteur seront déliés de tout engagement.

L'acceptation du devis entraîne pour l'acheteur acceptation des conditions générales de vente de FIL-iT, la déclaration d'en avoir parfaitement connaissance, la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat et l'obligation de payer le prix convenu.

3. Modification de la commande

Toute modification ou annulation de commande émise par l'acheteur ne peut être acceptée par FIL-iT que si elle est parvenue par écrit avant acceptation du devis et paiement du prix.

Passé le délai de deux mois après acceptation du devis et du BAT et à défaut de paiement du prix convenu dans ce délai, FIL-iT se réserve le droit d'apporter toutes modifications qu'il juge utile aux produits ou au prix proposé, ou de retirer son offre, son devis devenant caduc.

4. Echantillons

Afin de présenter à l'acheteur son savoir-faire et la qualité des produits proposés, FIL-iT remet gratuitement à ses prospects des échantillons dans les conditions prévues à l'article 2 ci-dessus.

Ces échantillons sont présentés uniquement à titre d'exemple et dans une version neutralisée et tronquée qui ne permettent en aucun cas d'en faire un usage fallacieux.

Par conséquent, l'acheteur autorise expressément FIL-iT à présenter à des prospects ses propres produits dans les conditions et pour l'usage visés au paragraphe précédent.

5. Prix

Les produits sont vendus au prix en vigueur au moment de l'établissement du devis, exprimé en euros et tenant compte de la TVA applicable ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix.

Sauf convention particulière, les prix s'entendent nets, transport non compris, hors taxes. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acheteur.

6. Facturation

La facture est établie par FIL-iT dès l'acceptation du devis et du BAT.

6.1. Paiement

Sauf convention contraire, le règlement devra être effectué à réception de la facture. A défaut de paiement de tout ou partie du prix, la production par FIL-iT de la commande ne pourra commencer, nonobstant l'acceptation du devis par l'acheteur.

Le délai de livraison mentionné sur le devis est donné à titre indicatif et ne court qu'à compter de la réception de la totalité du paiement de la facture.

Mention légale obligatoire : Conformément à l'article L.441-6 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne l'application de plein droit d'une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi que d'une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 euros.

6.2. Exigence de règlement

Pour des raisons d'identification de l'acheteur et de sécurisation de la transaction, il est demandé que le paiement du prix soit effectué par virement interbancaire.

Dans les cas de réapprovisionnements de modèles exclusifs existants, le règlement de la nouvelle facture sera impérativement effectué dans les conditions identiques à la première commande et par le même donneur d'ordre. Tout nouveau donneur d'ordre aura été désigné au préalable par le précédent.

7. Livraison

7.1. Modalités

Le coût de la livraison est calculé en fonction du volume et du poids de chaque commande au moment de l'établissement du devis et figure dans ce devis.

La livraison s'effectue conformément à la commande soit par la remise directe du produit à l'acheteur, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur désigné par FIL-iT.

7.2. Délais

Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible mais sont en fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport de FIL-iT.

Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours.

7.3. Risques

Les produits voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient en cas d'avaries ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises.

8. Réception

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, et malgré tout le soin apporté par FIL-iT à la réalisation de la commande, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit dans les huit jours de l'arrivée des produits. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à FIL-iT toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. Pour les produits vendus en conditionné, les poids et mesures au départ font foi des quantités livrées.

9. Retours

9.1. Modalités

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre FIL-iT et l'acheteur. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de l'acheteur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acheteur.

Chaque modèle étant exclusif, la non-conformité du produit et son retour ne pourront en aucun cas résulter de variations mineures d'aspects entre produits ou de nuances propres à chaque motif entre produits.

9.2. Conséquences

En cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés, dûment constaté par FIL-iT dans les conditions prévues ci-dessus, l'acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit, ou le remboursement des produits au choix de FIL-iT, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts.

10. Emballages

Par souci de discrétion et de protection de l'acheteur, les produits seront livrés dans un emballage ne comportant aucune marque ni aucun signe distinctif.

11. Responsabilité

FIL-iT décline toute responsabilité quant au contenu, aux dessins et aux marques édités sur les supports vendus, qui lui sont communiqués sous la seule responsabilité de l'acheteur.

FIL-iT ne saurait authentifier que ce support original si l'acheteur lui en fait la demande, à l'exclusion de toute autre information.

De même, FIL-iT n'est en aucun cas responsable de l'utilisation fallacieuse qui pourrait être faite des produits par un tiers ou par le personnel de l'acheteur.

12. Tolérances de fabrication

Il est fait application des règles CEPAC pour les tolérances de fabrication.

13. Compétence – Contestation

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de leurs accords, les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'information nécessaires.

À défaut d'un règlement amiable du litige dans un délai maximum de trois mois, seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la commande, les tribunaux de LYON à moins que FIL-iT ne préfère saisir toute autre juridiction compétente.

Cette clause s'applique même en cas de réfééré, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, et quels que soient le mode et les modalités de paiement, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents des acheteurs puissent mettre obstacle à l'application de la présente clause.

GENERAL CONDITIONS OF SALE

These General Terms and Conditions of Sale (GTCS) form the basis of the sales negotiation and are routinely addressed or forwarded by the company **Fil-iT SARL** (limited liability company) with capital of 30,000 euros and with head office in FRANCE at LYON (69003), 20, boulevard Eugène Deruelle, registered with the register of trades and companies of Lyon under number 503 815 789 to every purchaser to enable the purchaser to make an order.

1. Application of General Terms and Conditions of Sale - Enforceability

These GTCS are addressed solely to professional purchasers exclusively for professional or institutional applications, as **Fil-iT** in no case deals with individuals.

They reflect the will of **Fil-iT**:

- to protect each party's interests in a specific transaction for products that require enhanced vigilance, comprising a system intended to make them original and unfalsifiable.
- to provide a high-quality exclusive service to each of its clients and to preserve the integrity of their brands.

The fact that **Fil-iT** does not, at any time, avail itself of any of these General Terms and Conditions of Sale may not be interpreted as waiving its right to avail itself later of any one of the aforementioned conditions.

Acceptance of a quotation means that the Purchaser accepts the **Fil-iT** General Terms and Conditions of Sale, that it declares that it has perfect knowledge of them, that it waives availing itself of its own conditions of purchase and that it agrees to the obligation to pay the agreed price.

2. Orders

An order must be preceded by the following steps put in place by **Fil-iT** to ensure the quality of the commercial relationship with the Purchaser and to enable the Purchaser to be aware of the range and quality of products offered.

Volumes are quantified per module of 1,000 units (sheets). All orders shall be for a minimum of 1,000 sheets, that is, two reams of 500 sheets. Each system model is exclusive and unique; **Fil-iT** does not offer a standard system.

All Purchasers wishing to make an order must comply with the following steps:

- 1- Purchasers may learn about the entire range of **Fil-iT** customizable products on the website www.fil-it.fr
- 2- Purchasers may write brief descriptions of their security document projects and request samples in the dedicated contact section on the website.
- 3- Reference samples can then be sent free of charge by **Fil-iT** to the Purchaser.
- 4- The Purchaser is then in a position to draw up a «pre-project» to be passed to **Fil-iT**, comprising the parameters of choice and the characteristics of the Purchaser's own design.
- 5- This pre-project is then made up by **Fil-iT** into a dimensioned page proof returned to the customer with a detailed quotation.
- 6- Acceptance by the Purchaser of the quotation and page proof has the effect of a purchase order.
- 7- The invoice is issued on the basis of the quotation approved by the Purchaser.
- 8- Settlement of the invoice by the Purchaser authorises **Fil-iT** to put the Purchaser's exclusive design into production.

If this procedure is not followed, no orders will be accepted. In addition, **Fil-iT** reserves the right to stop ongoing sales negotiations at any time if the Purchaser's project or image does not seem to correspond to **Fil-iT**'s own values.

In areas within the ambit of sovereign powers, **Fil-iT** reserves the right to request an original order from the signatory of the order before proceeding to process the order.

In the case of an existing visual identity, the graphical elements and personalisation designs are provided by the Purchaser.

All specific work files created by **Fil-iT** on the basis of graphical elements provided by the Purchaser to make the proof remain the property of **Fil-iT**.

If the Purchaser declines the quotation, no compensation sum will be demanded from the Purchaser and **Fil-iT** and the Purchaser will be unbound from any commitment.

Acceptance of a quotation means that the Purchaser accepts the **Fil-iT** General Terms and Conditions of Sale, that it declares that it has perfect knowledge of them, that it waives availing itself of its own conditions of purchase and that it agrees to the obligation to pay the agreed price.

3. Amendment of an order

Any amendment to or cancellation of an order made by the Purchaser shall only be accepted by **Fil-iT** if it is presented in writing before acceptance of the quotation and payment of the fee.

When two months have passed after acceptance of the quotation and page proof and if the agreed fee has not been paid within this period, **Fil-iT** reserves the right to make any change to the products or price offered that it judges appropriate, or to withdraw its offer, its quotation then becoming lapsed.

4. Samples

To present Purchasers with its expertise and the quality of the products it offers, **Fil-iT** sends prospective customers samples free of charge subject to the conditions stated in article 2 above.

These samples are presented solely as examples and in neutralized and truncated versions that prevent any non-legitimate use of them.

Consequently, the Purchaser expressly authorises **Fil-iT** to present prospective Purchasers with its own products subject to the conditions and for the purposes stated in the preceding paragraph.

5. Pricing

Products are sold at the price in force at the time the quotation is made, expressed in euros and taking account of applicable VAT; any VAT rate change may be reflected in prices. In the absence of special agreement to the contrary, prices are net, excluding carriage and duties. All taxes, duties, rights, or other benefits or expenses payable under French regulations or those of an importing country or transit country are the responsibility of the Purchaser.

6. Invoicing

Invoices are issued by **Fil-iT** upon acceptance of the quotation and page proof.

6.1. Payment

Unless agreed to the contrary, payment shall be made upon receipt of the invoice. If full or part payment of the fee is not made, production of the order by **Fil-iT** cannot commence, regardless of acceptance of the quotation by the Purchaser.

The delivery time stated on the quotation is indicative only and only runs from the date of receipt of full payment of the invoice amount.

Obligatory legal notice: In accordance with article L.441-6 of the French Code of Trade, any late payment shall result in ipso jure application of compensation calculated on the basis of three times the official interest rate in force and a flat rate recovery fee for the recovery of costs of 40 euros.

6.2. Payment requirement

For reasons of identification of the Purchaser and transaction security, it is asked that invoices be paid by interbank transfer.

In the case of resupply of existing designs, payment of the new invoice shall be made strictly on the same terms as for the first order and by the same ordering client. Any new ordering client must be designated in advance by the preceding ordering client.

7. Delivery

7.1. Terms

Delivery cost is calculated at the time that the quotation is calculated, based on the volume and weight of each order, and is shown in the quotation.

Delivery is made in accordance with the order, by direct delivery of the product to the Purchaser, or by delivery to a shipper or carrier appointed by **Fil-iT**.

7.2. Timescales

Delivery times are indicated as accurately as possible, but depend on **Fil-iT**'s supply and transport availability.

Overruns of delivery deadlines shall not give rise to damages, deductions or cancellation of current orders.

7.3. Risks

Products travel at the risk of the addressee who, in the event of damaged or missing items, shall make all necessary observations and confirm its reservations by extrajudicial document or registered letter with acknowledgement of receipt to the carrier within three days of receipt of the goods.

8. Receipt

Without prejudice to the provisions to be taken with regard to the carrier, and despite all the care taken by **Fil-iT** in execution of the order, claims for apparent defects or nonconformities of the product delivered against the product ordered or the consignment note must be made in writing within eight days of arrival of the goods. It is the responsibility of the Purchaser to provide all evidence as to the existence of defects or anomalies observed. The Purchaser shall give **Fil-iT** every opportunity to confirm said defects and remedy them. The Purchaser shall abstain from intervening itself or from involving a third party for this purpose. For products sold packaged, weights and measures at despatch shall be evidence of quantities delivered.

9. Returns

9.1. Terms

All product returns shall be the subject of a formal agreement between **Fil-iT** and the Purchaser. Any product returned without such agreement shall be held at the Purchaser's disposal and shall not establish a credit in favour of the Purchaser. The costs and risks of return are always borne by the Purchaser.

As each design is exclusive, the non-conformity of the product and its return can in no case result from minor variations of appearance between products or nuances unique to each motif between products.

9.2. Consequences

In case of any apparent defect or non-conformity of products delivered, duly confirmed by **Fil-iT** under the conditions provided above, the Purchaser may obtain replacement free of charge or refund for the products at the discretion of **Fil-iT**, excluding all compensation or damages payments.

10. Packaging

For discretion and for the protection of the Purchaser, products will be delivered in packaging that bears no branding or other distinctive marking.

11. Liability

Fil-iT assumes no liability for the content, designs or brands published on the media sold, which are communicated on the sole responsibility of the Purchaser.

Fil-iT will be able to authenticate solely this original medium if so requested by the Purchaser, excluding all other information.

Similarly, **Fil-iT** shall in no case be responsible for non-legitimate use made of the products by third parties or by the Purchaser's staff.

12. Manufacturing tolerances

The CEPAC rules for manufacturing tolerances shall apply.

13. Jurisdiction - Disputes

In the event of a dispute regarding the interpretation or implementation of their agreements, the parties shall, before proceeding to any litigation, seek an amicable agreement and shall communicate to one another all items of information necessary to this end.

If an amicable settlement of the dispute is not reached within a maximum of three months, the courts of LYON shall have sole jurisdiction for disputes of any kind or claim relating to an order, unless **Fil-iT** prefers to take the matter before any other competent jurisdiction. This clause shall apply even in the case of summary proceedings, incidental claim or multiple defendants or third-party claim, and regardless of the mode and terms of payment, and any clauses assigning jurisdiction in the documentation of Purchasers shall not prevent application of this clause.